



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2017

Original : français

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le
développement social et à la vingt-quatrième session
extraordinaire de l'Assemblée générale : thème
prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté
visant à parvenir à un développement durable
pour tous

Déclaration présentée par le Centre africain de recherche industrielle (CARI), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'accélération de la pauvreté sur la planète en ce 21^{ème} siècle inquiète tous les acteurs du développement en général et les décideurs en particulier au point que tout programme national de développement la place au premier plan. En effet la pauvreté agit négativement sur la production, la consommation, la main d'œuvre productive et son ampleur à l'heure actuelle attire l'attention des chercheurs, décideurs et acteurs divers qui en font un sujet d'études en rapport avec sa réduction.

Rappelons que ce thème a été l'objet central de la 55^{ème} session de la même commission du développement social en Février 2017. Les contributions des parties prenantes ont brodé autour des stratégies pour éradiquer la pauvreté.

Dans notre communication écrite soumise à la 55^{ème} session l'année passée, nous avons évité le terme « Éradication de la pauvreté » pour retenir « Réduction de la pauvreté » car éradiquer selon le dictionnaire veut dire effacer complètement, mettre fin totalement. Nous disions qu'éradiquer la pauvreté est une mission impossible car elle est étroitement liée à l'accroissement de la population, à la dotation en ressources (richesses) au mouvement des capitaux, aux mutations de la population, etc.

Et pourtant, tous les pays ne sont dotés des richesses de la même manière, ni des opportunités d'en créer. Il y a ceux qui en ont en abondance, ceux qui en ont en quantité limitée et les autres encore qui n'en ont pas.

L'économiste Thomas Malthus en 1798 disait « le pouvoir d'accroissement démographique est infiniment plus grande que celui de la terre à produire la substance de l'homme ». Il a fait remarquer que l'augmentation de la population est plus rapide que celle de la production des ressources alimentaires. Ce qui aboutira à la mort de certaines populations privées des ressources.

Même les nations qui disposent d'énormes ressources, peuvent se retrouver dans une situation telle qu'elles ne soient capables d'en distribuer équitablement à toute la population. Celle-ci se retrouve dans une pauvreté extrême. C'est le cas des pays de l'Afrique au Sud du Sahara, et en particulier la RD Congo.

L'importance des ressources réside dans sa faculté à créer l'emploi de façon à donner à l'homme une vie stable, une vie décente par l'emploi.

La pensée de Thomas Malthus éclairci notre position quant à l'impossibilité d'éradiquer la pauvreté à l'heure actuelle où l'accroissement de la population mondiale est estimé à 3 % l'an dans les pays en développement et au même moment, les ressources disponibles s'épuisent, les calamités naturelles s'accroissent, etc.

Comprendre la pauvreté

Aspirations des hommes : Être affranchis de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable, un logement décent, une vieillesse assurée, participer davantage aux responsabilités hors de toute oppression, à l'abri des situations qui offensent leur dignité d'hommes, être plus instruits, bref, faire, connaître et avoir plus pour être plus; telle est l'aspiration des hommes d'aujourd'hui ; alors qu'un grand nombre d'entre eux sont condamnés à vivre dans des conditions qui rendent illusoire ce désir légitime.

La pauvreté ne se définit pas uniquement en termes monétaires ou de consommation, mais également sous forme d'opportunités, de pouvoir, d'espoir, de compétence ou d'éducation. L'analyse de cette définition peut nous permettre de bien orienter notre réflexion en rapport avec la réduction de la pauvreté.

Ces mêmes discours semblent démontrer que la pauvreté est un problème des pays les moins avancés plus particulièrement les pays d'Afrique.

Dans la résolution [A/71/181](#) de l'ONU intitulé : « Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre de la deuxième décennie de l'ONU pour l'élimination de la pauvreté » il est dit ceci au point 10 : « La pauvreté reste encore un énorme problème en Afrique et dans les pays les moins avancés ». Nous nous en passons des statistiques qu'on peut lire dans ladite résolution pour des raisons de grandeur du texte. Il n'y a pas que le Secrétaire Général de l'ONU qui pense que la pauvreté est un problème Africain, tant d'autres institutions, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, partenaires en développement, tous, lorsqu'ils parlent pauvreté, ils visent l'Afrique. Raison ou pas raison, il n'est pas utile de soulever un autre débat, la pauvreté est un problème général.

Genèse des stratégies

Tout commence vers les années 80, lorsque les institutions de Breton Wood proposent aux pays pauvres les mesures de libéralisation commerciale et financière connues sous le nom de « Programme d'Ajustement Structurel » « PAS » pour réduire la pauvreté. Des appuis budgétaires conséquents y ont été consacrés.

Les Documents des stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) accompagnés de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), ont pris place remplaçant les PAS vers les années 2000. C'est la nouvelle politique des institutions de Breton Wood destinée aux gouvernements des pays en développement. Pour la transparence, on a instauré un processus participatif comme facteur d'ouverture démocratique dans les pays à régime dictatorial, une façon de faire exprimer toutes les couches de la population.

Ensuite, est venu la stratégie de la bonne gouvernance instaurée par les mêmes institutions de Breton Wood. La bonne gouvernance a visé l'aide internationale très critiquée par plusieurs observateurs et acteurs du développement ayant estimé qu'elle n'a servi qu'à financer les régimes dictatoriaux et n'a pas profiter aux populations les plus démunies.

Au tour de l'ONU, de lancer la première décennie de l'ONU pour l'élimination de la pauvreté à la période 1997-2006.

Pendant cette première décennie, les Chefs d'États et des gouvernements du monde se sont réunis à New York pour adopter les Objectifs du Millénaire pour le Développement OMD dont la mission première fut la réduction de moitié de la population vivant dans l'extrême pauvreté c'est-à-dire, avec moins d'un dollar par jour. Le mérite des OMD consiste à recentrer sur la pauvreté, toutes les politiques nationales de développement et ainsi obliger les gouvernements à mettre tous les moyens et la volonté nécessaire pour promouvoir le développement et éradiquer la pauvreté.

La deuxième décennie de l'ONU pour l'éradication de la pauvreté a suivi la première et a couvert la période 2008-2017.

Pendant celle-ci, en 2015, l'Agenda 2030, qui renferme les Objectifs de Développement Durable « ODD » a été lancé avec la participation des Chefs d'États et des gouvernements membres de l'ONU. Comme les OMD, les ODD sont centrés sur la réduction de l'extrême pauvreté partout et sous toutes ses formes dans le monde ; certains penseurs ont déjà pensé au Plan Marshall de lutte contre la pauvreté.

L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé la période 2017-2025, Décennie du développement industriel de l'Afrique. C'est la région du monde qui est en retard du développement et qui enregistre des taux élevés de la pauvreté.

Voilà autant d'opportunités à saisir. Les stratégies déjà mises en œuvre et qui ont fait preuve ailleurs sont de nature à supplanter là où les résultats ont été mitigés. Qui à apporter des accommodations conformément à l'environnement. A cela, nous pouvons ajouter :

- La volonté politique et l'engagement dans le chef des décideurs politiques ;
- Une forte coopération pour le développement industriel afin de parvenir à la création du travail décent, clef du développement durable, comme préconisé par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). L'industrialisation peut stimuler la croissance et le développement durable. C'est une occasion pour créer des emplois et réduire la pauvreté et les inégalités ;
- La construction des villes durables pour mettre fin à l'exode rural de la main d'œuvre productive ;
- L'entrepreneuriat de jeunes et des femmes et des hommes ;
- Le transfert des technologies et des connaissances ;
- La valorisation du travail des paysans pour accroître leur revenu : il faudra dans ce cas appuyer l'agriculture par la mécanisation, l'approvisionnement en intrant de haute qualité et rendement, la commercialisation des produits, la transformation sur place ;
- L'accélération de la promotion de la microfinance destinée à la réduction de la pauvreté et non comme actuellement dans nos pays, la micro-finance devient un monde des Affaires.
- La fourniture de tous les services publics dans le milieu rural.
